

Conseil Municipal

mardi 27 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-septième jour du mois de juin, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 20 juin 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des Mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, MME MARTINACHE Sonia.

EXCUSES : M. DANCOINE Thierry par pouvoir à M. BAVIER Bernard, MME MARFIL Nicole par pouvoir à M. PIESSET Arnaud, M. PIOTROWSKI Georges par pouvoir à M. JENDRASZEK Michel, MME SOLTANI Nacera par pouvoir à MME MARTINACHE Sonia, M. KLEE Alain par pouvoir à M. LACAILLE René.

ABSENTS : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël.

Secrétaire de séance : KOSMALSKI Emilie.

OBJET : 2023-3-15

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD - CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS DE TRANSFERT RD 8

Le Département du Nord, Hôtel du Département - 51 rue Gustave Delory - 59047 - Lille cedex, représenté par Monsieur le Président du Conseil Départemental, agissant pour le compte de celui-ci et désigné ci-après " le Département ", en application de la délibération de la Commission Permanente en du du 26 juin 2023.

La Commune de LALLAING - Place Jean-Jaurès - 59167 Lallaing représentée par son Maire, agissant pour le compte de celle-ci et désigné ci-après "la Commune", en application de la délibération du Conseil Municipal en date du 27 juin 2023.

Vu le code de la Voirie Routière ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu le Règlement de Voirie Interdépartemental 59-62 ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Départemental n° AR-DAJAP/2022/771 en date du 20 octobre 2022 accordant délégation de signature ;

Considérant que la Commune de Lallaing a pour objet l'aménagement du Coeur de Bourg, Place Jean Jaurès, face à la mairie, nécessitant à intégrer dans son domaine public une section de la route départementale n° 8 située entre les PR23+729 et PR23+822 ;

Considérant également que pour permettre la continuité de la route départementale n°8, la Commune projette de la dévier en créant une nouvelle voirie ainsi qu'un aménagement de type " Chaucidou " qui seront à transférer à l'issue de leur réalisation dans le domaine public départemental,

Monsieur le Maire présente une convention entre le Département et la Commune, qui a pour objet de préciser les modalités des transferts ci-après :

- le transfert dans le domaine public communal d'une section de la route départementale n° 8 sur le territoire de la commune de Lallaing, située entre le PR23 + 729 et le PR 23+822 ;

- le transfert dans le domaine public départemental de la voirie résultant des travaux de dévoiement de la route départementale n°8 entre le PR23+729 et le PR 23+822.

Ces transferts deviendront effectifs à l'issue du dépôt en Préfecture des délibérations correspondantes et de la procédure d'affichage, et après la réalisation des travaux de la commune ainsi que le versement de la soulte par le Département.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DONNE SON ACCORD à Monsieur le Maire pour signer la convention relative aux modalités des transferts comme indiquées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Résultats de vote :

Pour : 23 voix M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry est un vote par pouvoir de BAVIER Bernard, MME MARTIN Christelle, M. PIESSSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole est un vote par pouvoir de PIESSSET Arnaud, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges est un vote par pouvoir de JENDRASZEK Michel, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie.

Contre : 0 voix

Abstentions : 4 M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de MARTINACHE Sonia, M. KLEE Alain est un vote par pouvoir de LACAILLE René, MME MARTINACHE Sonia.

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire

M. Fontaine Jean-Paul